Question écrite de M. Roberto Broggini, du 4 décembre 2002: «Abaissement des trottoirs: encore quelques centimètres».

Actuellement, une campagne en vue d'abaisser les trottoirs au droit des passages pour piétons favorisant les handicapés, les parents avec poussettes ou les aînés avec leur caddie est en cours en ville de Genève.

Malgré des demandes réitérées, je constate que la Division de la voirie maintient un décrochement de 3 à 5 centimètres, ce qui contraint les plus faibles à des exercices peu pratiques. L'avantage que cela pourrait signifier pour les non-voyants est largement perdu pour les autres usagers. Dans d'autres villes, les trottoirs et les chaussées sont de niveau. Pourquoi Genève se distingue-t-elle?